

INTÉGRATION DE L'ASSISTANCE EN ESPÈCES DANS LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE: ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES INTERVENTIONS EN COLOMBIE, EN ÉQUATEUR, ET AU NORD-OUEST DE LA SYRIE

Aperçu

Octobre 2022



© 2022 Niels Steeman - Unsplash

CONTEXTE

De manière générale, les personnes réfugiées et déplacées dans leur propre pays reçoivent une aide en nature, telle que de la nourriture et des couvertures. Toutefois, les interventions humanitaires se tournent à présent davantage vers l'aide en espèces et les coupons (collectivement dénommés transferts monétaires) pour répondre aux différents besoins des personnes déplacées dans les situations de crise et de conflit. Il s'agit ainsi d'autonomiser les bénéficiaires quant à leurs achats.

Les [recherches](#) menées par la Commission des femmes pour les réfugiés (Women's Refugee Commission, ou WRC) indiquent que les transferts monétaires intégrés aux programmes de riposte aux violences basées sur le genre (VBG) pourraient appuyer les actions de prévention et de lutte contre les VBG. Le recours aux transferts monétaires pour assurer la protection – notamment dans le cadre des actions de prévention et de lutte contre les VBG – accuse cependant un retard certain par rapport aux autres domaines. Cette lacune a de graves conséquences pour les femmes et les filles réfugiées, déplacées et migrantes, de même que pour les personnes présentant diverses orientations sexuelles, identités ou expressions de genre et caractéristiques sexuelles, lesquelles sont exposées à des risques et actes de VBG avant, pendant, et après les crises.

En complément des volets essentiels de la prise en charge des cas de VBG, les transferts monétaires peuvent renforcer les capacités des personnes survivantes à se rétablir, et faciliter l'accès aux services. Les transferts monétaires peuvent notamment aider une personne survivante de VBG à couvrir les frais occasionnés par la nécessité de fuir un partenaire violent : hébergement sûr, titres de transport, aide juridique, etc. Il existe également des moyens indirects pour faire en sorte que les transferts monétaires réduisent les risques de VBG pour les personnes survivantes, notamment en diminuant leur dépendance financière vis-à-vis de conjoints ou de proches violents.

En 2020-2022, la WRC s'est associée à CARE dans trois pays, l'Équateur, la Colombie et la Syrie, pour mieux comprendre l'usage des transferts monétaires dans la prise en charge des cas de VBG. À Guayaquil,

en Équateur, la WRC et CARE ont coopéré avec trois organisations équatoriennes afin de renforcer les capacités des prestataires de services de lutte contre les VBG en vue de recourir aux transferts monétaires dans la prise en charge des cas de violences au sein du couple touchant les personnes migrantes et réfugiées, ainsi que les populations locales. En Colombie et en Syrie, la WRC et CARE se sont associées au Conseil de la recherche médicale d'Afrique du Sud et à une organisation locale de chaque pays pour étudier les perspectives d'intégration des transferts monétaires dans la prise en charge des cas de VBG, en vue d'un soutien complet aux personnes survivantes de VBG dans les situations d'urgence humanitaire .

Dans chaque zone d'intervention, les participants ont été divisés en deux groupes, l'un recevant une assistance en espèces en plus des services de prise en charge des cas de VBG, l'autre bénéficiant uniquement desdits services (sans transferts monétaires). Au bout de plusieurs mois suivant le lancement du programme, la WRC a comparé les changements observés sur la durée parmi les deux groupes de participants, en vue de cerner les effets de l'assistance en espèces sur la protection contre les VBG.

Les conclusions des trois études de pays présentent des points communs, avec des conséquences importantes pour les organisations locales, nationales, et internationales assurant les transferts monétaires et la prise en charge des cas de VBG, ainsi que pour les donateurs qui financent ces organisations.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

- La prise en charge des cas de VBG, qui intégrait l'assistance en espèces, a non seulement aidé les personnes survivantes à se remettre des actes de violence et réduit les risques de survenue ultérieure de VBG, mais a également augmenté les capacités économiques ainsi que le bien-être personnel et le bien-être de leurs enfants. Par ailleurs, les relations interpersonnelles avec les proches et les interactions avec la communauté d'accueil ont été améliorées.
- Le fait de recevoir de l'argent a permis à certaines personnes participantes d'éviter d'avoir à renouer, voire à revivre, avec leur oppresseur dans les périodes d'instabilité économique, même lorsque celui-ci tentait de profiter de leur vulnérabilité financière.
- Dans certains cas, le montant du transfert monétaire était insuffisant pour répondre aux besoins des personnes survivantes en matière de protection ; mentionnons notamment le coût des transports pour parvenir jusqu'aux lieux de prestation des services, ou encore le coût de la garde des enfants pendant le traitement du dossier. Dans un contexte d'aide insuffisante pour répondre à leurs besoins fondamentaux et en l'absence d'un solide appui aux moyens de subsistance, de nombreuses personnes participantes ont dépensé les transferts monétaires pour répondre auxdits besoins fondamentaux, obtenir des soins médicaux ou des médicaments, ou encore rembourser des dettes, plutôt que pour se prémunir contre les VBG et se protéger de manière plus directe.
- L'aide a permis à certaines personnes participantes de fonder leur entreprise et de stabiliser ainsi leurs sources de revenus.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Pour que l'assistance en espèces intégrée aux programmes de lutte contre les VBG réduise les risques d'exposition aux VBG et améliore sensiblement les résultats en matière de protection, **les besoins fondamentaux des personnes survivantes doivent être satisfaits**. Les montants des transferts monétaires doivent être flexibles et spécifiques aux besoins de chaque personne survivante.
- **La prise en charge des cas de VBG doit favoriser les orientations vers des programmes de subsistance sûrs, efficaces et dynamiques**. Les acteurs engagés dans les questions liées aux VBG et aux moyens d'existence doivent envisager et modéliser la conception et la mise en œuvre conjointes de programmes de soutien aux moyens de subsistance et de prise en charge des cas de VBG intégrant une assistance en espèces.



L'équipe mobile a mené une campagne de sensibilisation au nord-ouest de la Syrie. Durant la campagne, le prestataire de services a sensibilisé le public à la lutte contre les violences basées sur le genre et le travail des enfants. © 2022 CARE

- **Les campagnes de sensibilisation aux VBG doivent contribuer à battre en brèche les attitudes qui légitiment ces violences**, y compris parmi les personnes survivantes. Elles doivent porter à la connaissance des personnes survivantes l'existence de services de soutien spécialisés auxquels elles peuvent avoir accès. Ce point est particulièrement important si l'on veut atteindre et aider les personnes présentant diverses orientations sexuelles, identités ou expressions de genre et caractéristiques sexuelles.
- **Il faut mettre à profit les partenariats avec les organisations locales pour répondre aux différents besoins des personnes survivantes**, en déployant un réseau d'orientation spécialisée interorganisations. Il est essentiel d'évaluer les capacités des partenaires en amont, lors de l'élaboration du programme.
- **Il importe de fournir une aide en espèces dans le cadre stricto sensu de la prise en charge des cas de VBG, mais aussi en tandem avec d'autres activités et services**, sous la forme notamment d'une assistance juridique et psychosociale et d'ateliers visant à créer des réseaux de pairs, qui sont conjointement essentiels au rétablissement des personnes survivantes et de leurs proches.

Octobre 2022

Vous pouvez consulter les [rapports d'évaluation](#) concernant la Colombie, l'Équateur, et le nord-ouest de la Syrie.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Aditi Bhanja, conseillère pour la recherche, WRC, aditib@wrcommission.org, et Paola Castiati, conseillère technique internationale pour l'assistance en espèces et les marchés, CARE, paola.castiati@care.org.

CARE est une organisation humanitaire de premier plan, engagée dans le combat contre la pauvreté mondiale. Nos interventions d'urgence ciblent les besoins des populations les plus vulnérables, notamment les filles et les femmes. www.care.org.

Le **CEPAM** a été fondé en Équateur en 1983 par un groupe de femmes féministes défendant l'égalité des genres, les droits des femmes, la justice sociale, l'équité et l'inclusion. www.cepamgye.org.

CORPRODINCO (Corporation des professionnels pour une politique de développement communautaire holistique) intervient dans les domaines de la santé psychosociale, de l'éducation et de l'intégration sociale à l'échelle individuelle, familiale et communautaire, par le biais de méthodologies collaboratives et réflexives. Elle promeut par ailleurs une vision transformatrice de la société. www.corprodinco.org.

Mujer & Mujer est une ONG équatorienne qui œuvre pour la promotion du leadership des femmes et des personnes LGBTQI+, en vue de bâtir une société plus juste et plus équitable. <https://mujerymujer.org.ec/>.

Syria Relief and Development (SRD) est une ONG humanitaire qui intervient sur le terrain, en Syrie, depuis 2011. SRD assure des services d'importance vitale dans le cadre de programmes de santé sexuelle et reproductive (SSR) et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), à l'intention des femmes et des filles vulnérables affectées par les crises. <https://srd.ngo>.

UNTHA : Nous luttons aux côtés des organisations de travailleurs salariés en Amérique latine pour garantir le respect des droits humains et des droits du travail de tous les travailleurs de la région. Contactez-nous sur <https://es-la.facebook.com/UNTHAECUADOR/>.

La Commission des femmes pour les réfugiés (Women's Refugee Commission) protège les droits et améliore les conditions de vie des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par les conflits et les crises. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse womensrefugeecommission.org.

Le projet en Équateur était soutenu par le Prix de la lutte contre les violences au sein du couple (IPV Award) d'**Enhancing Learning and Research for Humanitarian Assistance (Elrha)**. Elrha est un organisme d'appui financier qui vise à améliorer la situation des personnes affectées par des crises humanitaires, en identifiant, en développant et en relayant des solutions efficaces, innovantes et évolutives. Le Fonds pour l'innovation humanitaire (Humanitarian Innovation Fund ou HIF) d'Elrha bénéficie d'une aide du ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCDO). Elrha est une association caritative mondiale qui apporte des solutions aux problèmes humanitaires complexes, par le biais de la recherche et de l'innovation. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse www.elrha.org.

Les projets au nord-ouest de la Syrie et en Colombie ont pu être menés à bien grâce au généreux soutien du peuple américain, par le biais de l'**Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)**. Le contenu du présent document relève de la responsabilité de la Commission des femmes pour les réfugiés et de CARE, et ne reflète pas nécessairement les opinions d'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.

